REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 22 octobre 2018 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble

NOR: JUS B1829148A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Madame Fayhata SAID-OUSSENI, secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble.

Article 2

Madame Corinne GIROULT (FANTIN), secrétaire administrative, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Grenoble.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de GRENOBLE, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 22 octobre 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice, Par délégation, pour la chef du bureau des carrières et de la mobilité professionnelle, L'adjointe à la chef du bureau,

Stéphanie CHAKELIAN

hate